

Montreuil, le 12 juillet 2025

Lettre Recommandée avec AR

Madame Elisabeth BORNE
Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Madame Claudia SCHERER-EFFOSSE
Directrice de l'Agence pour
l'enseignement français à l'étranger
AEFE
23 place de Catalogne
75014 PARIS

Madame Marie BARSACQ
Ministre des Sports, de la Jeunesse
et de la Vie Associative
95 avenue de France
75650 PARIS CEDEX 13

Objet : Préavis de grève

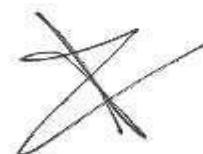
Mesdames les Ministres, Madame la Directrice,

Les personnels sont vent debout contre les conséquences des budgets d'austérité mis en œuvre par le gouvernement, alors que dans le même temps les dépenses militaires explosent (LPM, décision présidentielle d'augmenter le budget de la défense à hauteur de 5% du PIB dans le cadre de l'OTAN...).

Conformément aux dispositions de L114-2 du code général de la Fonction publique, je vous informe que la FNEC FP-FO dépose **un préavis de grève du 13 juillet 2025 jusqu'au 18 octobre 2025 inclus**. Ce préavis couvre les différentes catégories de personnels de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui seraient amenées à décider la grève pour :

- l'annulation des suppressions de postes, de classes, de services ou d'établissements, et pour les créations de postes statutaires nécessaires, le réemploi des contractuels ;
- l'abrogation de la loi et des décrets sur la réforme des retraites ;
- l'augmentation des salaires et la revalorisation du point d'indice ;
- la suppression de la baisse d'indemnisation de 10% au titre des arrêts maladie ;
- l'abandon des contre-réformes et des mesures remettant en cause les statuts, les diplômes et le droit à l'instruction, l'abandon définitif du SNU ;
- la défense de l'enseignement spécialisé et l'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive ;
- un vrai statut, un vrai salaire pour les AED et les AESH et l'abandon des PIAL et des PAS ;
- l'abandon de la sélection à l'Université (Parcoursup et « Trouver mon master ») ;
- la défense des libertés démocratiques, des libertés académiques et de la liberté pédagogique ;
- le retrait de la loi relative à la lutte contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur ;
- et toutes les revendications relatives au temps de travail et aux conditions de travail.

Je vous prie de croire, Mesdames les Ministres, Madame la Directrice, à l'assurance de ma parfaite considération.



Clément POULLET,
Secrétaire Général de la FNEC FP-FO